

Aidants familiaux : et si c'était une question d'entreprise ?

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Dirigeants, professionnels des RH et formation

Durée

2 heures 30

Organisme de formation

ASKORIA

Lieux & dates

Groupe 1

Inscriptions sur <https://elearning-opco-sante.fr>

Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé

plateforme.lms@opco-sante.fr

Intervenants

Stéphane Guillerm

consultant-expert Stratégie-Gestion-RH

Laurence Bourgeon

formatrice et consultante en droit du travail

Contexte

L'OPCO Santé se doit d'être au plus près de vos besoins, vous qui êtes en première ligne pour accompagner les personnes fragilisées. C'est pourquoi depuis la crise sanitaire, l'OPCO Santé a mobilisé son énergie et ses ressources pour être en capacité de vous proposer une offre de formation à distance

<https://elearning-opco-sante.fr/>

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plateforme à distance :

<https://elearning-opco-sante.fr/>

Objectifs

- Identifier les droits des salariés-aidants
- Définir une politique d'accompagnement des aidants

Prérequis

Aucun

Contenu

En 2019 : un aidant sur quatre consacre 20 heures et plus à aider un proche. Les entreprises ont donc un rôle à jouer pour accompagner les professionnels concernés. La formation proposée par ASKORIA vous apportera une vision exhaustive des droits des salariés-aidants et vous donnera des clés pour amorcer une politique d'accompagnement de vos salariés-aidants.

Module 1 : Identifier les droits des salariés aidants

Module 2 : Définir une politique d'accompagnement des aidants

NB : La création du compte doit être réalisée par le salarié uniquement via une adresse mail professionnelle et non générique